

Santé, sécurité de l'emploi et maintien des salaires pour tous les personnels, quels que soient leurs statuts et fonctions

COMMUNIQUÉ DU SNESUP-FSU DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Strasbourg, le 20 mars 2020

Le SNESUP-FSU est très attentif à la situation difficile que nous traversons toutes et tous. À ce titre, il veille avec les autres organisations syndicales à ce que le président et son équipe travaillent à des solutions pour qu'aucun personnel, titulaire, contractuel ou vacataire, ne soit pénalisé par la crise sanitaire. Des engagements fermes doivent être pris rapidement.

Tout d'abord pour la sécurité et la santé des personnels qui sont d'astreinte et continuent de veiller aux organes vitaux de notre université en acceptant de travailler dans des locaux possiblement contaminés. Pour le SNESUP-FSU le principe de précaution le plus élevé doit être appliqué dès qu'un doute est permis sur les dangers que l'employeur fait courir aux salariés. C'est ainsi que sur proposition des représentants de la FSU, le CHSCT a adopté ce 19 mars un avis d'interdiction de toute présence et d'activité professionnelle dans les locaux de l'université sans port de masque. A défaut de masque mis à la disposition du personnel, celui-ci doit quitter son lieu de travail. Nous rappelons également à tous les personnels les [dispositions en vigueur](#) dans le cadre des arrêts maladie à titre préventif pour les personnes présentant certaines fragilités de santé et pour les femmes enceintes.

Nous alertons sur les risques du télétravail pour tous les personnels qui y sont astreints : nous avons demandé que des mesures de prévention et d'information soient prises en ce sens. Nous mettons en garde contre les diverses pressions qui pourraient être exercées sur les enseignants de toutes catégories dans le cadre de ce qui est improprement nommé la "continuité pédagogique". Des mesures doivent être prises en urgence pour lutter contre la fracture numérique qui affecte aussi bien les personnels que les étudiants. Une crise sanitaire de cette ampleur ne saurait être l'occasion pour l'équipe présidentielle et les directions de composante de favoriser un basculement rapide et forcé vers l'enseignement à distance et le tout numérique. Certes, il est essentiel, dans les présentes circonstances, que les enseignants soutiennent et accompagnent les étudiants dans leur formation, autant que les outils de travail à distance le permettent, et qu'ils adaptent avec la plus grande bienveillance les modalités d'évaluation. Mais il convient de rappeler que le fondement de l'enseignement et de la pédagogie, de la maternelle à l'université, repose sur des cours assurés en présence des élèves et étudiants. Le

SNESUP-FSU s'opposera vigoureusement à toute forme de taylorisation des enseignements et met en garde contre l'aggravation des risques psychosociaux que l'injonction de "continuité pédagogique" peut générer. Rappelons aussi que cette injonction est dénuée de toute portée normative et qu'elle ne saurait être l'occasion de violer l'indépendance des enseignants-chercheurs, principe à valeur constitutionnelle.

Ensuite, pour la sécurité de l'emploi des personnels contractuels et vacataires.

Il est essentiel que la présidence et la DRH de l'université honorent les engagements de recrutement déjà pris et garantissent le respect des contrats et avenants qui ont déjà été formalisés. Nous demandons qu'aucune rupture de contrat à l'initiative de l'employeur n'intervienne pendant la période de confinement et aussi longtemps que le fonctionnement normal de l'université n'est pas rétabli.

Enfin pour le maintien des salaires de toutes les catégories de personnels.

Le SNESUP-FSU demande instamment que toutes les heures de vacation prévues, quelle que soit leur nature, soit réputées faites et par conséquent mises en paiement. Il doit en aller de même avec les heures complémentaires prévues pour les personnels contractuels et titulaires, ainsi, bien évidemment, que pour toutes les primes. La crise sanitaire se doublant d'une grave crise économique, toute baisse de revenu des personnels, en particulier des plus précaires, peut avoir des conséquences dramatiques.

La crise sanitaire que nous vivons est grave. Tout laisse à penser que les choses ne rentreront pas dans l'ordre dans les semaines et même les mois qui viennent. L'exercice de nos tâches et missions, qu'elles soient administratives, d'enseignement ou de recherche, mettra du temps à reprendre un cours normal. C'est pourquoi le SNESUP-FSU demande au Président Michel Deneken de prendre des engagements forts pour garantir la santé et la sécurité de tous les personnels et rendre vivante et concrète la solidarité au sein de notre communauté universitaire.

Pour tout contact ou demande d'information : syndicat-snesup-resp@unistra.fr

